



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 1, Janvier 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

aure HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Liens des indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Aesthetics of Utopia and Essentialism in African and Diasporic Women’s Literature**
Saliou DIONE..... 1-15
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.1>
2. **Proverbs and ideational metafunction in chinua achebe’s arrow of god**
Lallé Michaël ZOUBA & Gérard MILLOGO..... 16-31
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.2>
3. **The Narrative Instinct as Conflicts Controller and Peace Generator in Bediako Asare’s *Rebel***
Kemealo ADOKI..... 32-45
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.3>

Lettres Modernes

4. **Les rapports de pouvoirs déséquilibrés dans Les Petits-fils nègres de Vercingétorix d’Alain Mabanckou**
Faustin Mezui M’okane..... 46-58
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.4>
5. **Les traces du colonialisme dans la littérature camerounaise**
Marthe Prisca LETSETSENGUI 59-70
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.5>
6. **L’ancrage culturel dans La Colère des dieux : un enjeu narratologique du récit filmique**
Soungalo COULIBALY, Maténé OUATTARA,
Mamadou BAYALA & Yamba Prosper NIKIEMA..... 71-88
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.6>
7. **La grossophobie dans riposte (2022) de louisa reid et gordofobia (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D’Acise Junior NGUIMBI..... 85-95
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.7>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Usages du téléphone mobile dans les activités scolaires hors classe des élèves de Terminal du lycée Chaminade de Brazzaville.**
Antonin Idriss BOSSOTO..... 96-113
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.8>

- 9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur :
le kabiyyè, le moba et le gulmancema**
Assolissin HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.9>
- 10. Les prédicatifs non verbaux du marka**
Nébremy DAO..... 126-138
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>
- 11. Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè :
conditions d'émergence dans un contexte multilingue**
Célestin ZOUMBARA..... 139-154
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Arts et Culture

- 12. La dot en nature ou cuadikpaabu :
fondement d'une culture endogène de paix au Núngu**
Germain OUALLY & Yendifimba Dieudonné LOUARI..... 155-170
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.12>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 13. Diagnostiquer et conjurer le mauvais sort chez les Gbaya
du Cameroun en contexte post-moderne**
Jeannette Sylvie PILO ATTA 171-186
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.13>
- 14. Production artistique contemporaine au Burkina Faso :
manifestation de l'abstraction en sculpture et en batik**
SANDWIDI Hyacinthe, SANFO Moctar & TOME Adama.....187-201
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.14>
- 15. Arts et mutations en Afrique : entre visible et invisible,
quelle identité pour l'art africain ?**
Opêoluwa Blandine AGBAKA..... 202-214
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.15>
- 16. Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et
migrations de fuite en Gold Coast britannique**
Serge Noël OUÉDRAOGO..... 215-232
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>
- 17. Le mos majorum, facteur d'incompatible entre le prince romain et
le philosophe stoïcien des Julio-Claudiens aux Flaviens ?**
Robert Adama SENE & Moussa Aleyri Salam SY 233-245
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.17>

Géographie

- 18. Les Femmes rurales face aux défis de l'autonomisation financière : cas de culture du souchet (*Cyperus esculentus*) dans le canton Dyh au Département de la Tandjilé Ouest/Tchad.**
 KELGUE Salomon 246-258
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.18>
- 19. Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo**
 LINGUIONO Chelmyh Duplosin 259-274
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>
- 20. Analyse de l'assainissement et risques sanitaires dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo)**
 Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA 275-288
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.20>
- 21. La Falémé, entre agriculteurs et miniers : analyse des mobilisations sociales dans un espace aurifère transfrontalier (Sénégal, Mali)**
 El Hadji Serigne TOP & Mouhamadou Lamine DIALLO 289-306
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.21>
- 22. Culture industrielle de canne à sucre et mutations socio-economiques dans la ville de Nkayi (Congo)**
 Guy Rodrigue MOUANDA NIAMBA,
 Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUÉTILA &
 Yolande BERTON-OFOUÉMÉ..... 307-324
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.22>
- 23. Environnement insalubre des centres de soins infirmiers de Yamoussoukro : une pluralité de facteurs**
 DIARRASSOUBA Bazoumana & DOLLOU Andréa Cyrielle Blailatien 325-341
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.23>
- 24. De l'écotourisme à la valorisation socio-culturelle et économique des ruines de Loropéni au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)**
 Innocent Hibort HIEN, Frédéric BATIONO &
 Yélézouomin Stéphane Corentin SOME..... 342-355
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.24>
- 25. Incidences de la croissance de la ville de N'Djaména sur les terres agricoles de Malo-Gaga**
 Hinsoubé DJONZOUNÉ & Mahadjir ADOUM IDRISSE..... 356-366
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.25>

- 26. Perception et stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques dans le Système Faguibine**
Mahamadou ABOCAR, Sory Ibrahima Fofana,
Abdoulkadri Oumarou TOURÉ & Habiboulaye D. Maiga..... 367-385
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.26>

Philosophie

- 27. La structure de base rawlsienne : un ferment pour la justice sociale en Afrique subsaharienne**
Jean Joel BAHI..... 386-405
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.27>
- 28. Karl Marx et la démocratie**
Ouétien Yves Arsène DAO & Guy Olivier YAMÉOGO..... 406-421
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.28>
- 29. Droits de l'Homme et paix : quels rapports dans les sociétés politiques francophones Ouest-africaines ?**
Firmin Wilfried ORO..... 422-440
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.29>
- 30. Oralité et pédagogie chez les Akwa du Congo**
Pierre Hubert MFOUTOU & Marlon ALOUKI OBOUEMBE..... 441-454
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.30>

Anthropologie et sociologie

- 31. Dynamiques sociales et émergence des espaces de consommation de drogue « val val » en milieu rural ivoirien**
Amin Kanou Rébéka KAKOU-AGNIMOU..... 455-471
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.31>
- 32. Déterminants socio-politiques des violences électorales en Afrique : Cas de Saponé, Burkina Faso**
Brahima SODRE & Paul-Marie MOYENGA..... 472-487
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.32>
- 33. Participation politique et abstention : les jeunes étudiants de Daloa face aux défis électoraux**
Mariame Tata FOFANA & Bogui Landry Fernand NIAVA..... 488-505
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.33>
- 34. Héritage des biens fonciers et crise des liens familiaux à Abengourou (Côte d'Ivoire)**
Adjé Pascal TANOÛ & Assamoi Isidore ETTY..... 506-525
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.34>

- 35. Symbolique du "foyer feu" :
une analyse des dynamiques sociales au Gabon**
Inna Gabrielle MAYILA épouse GAWANDJI. OLOUNDIGOLO..... 526-540
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.35>
- 36. Parti au pouvoir et opposition :
de la mémoire politique aux alliances au Cameroun**
Catherine NGONO..... 541-555
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>
- 37. Résilience du système de santé burkinabè face à la COVID-19 :
perceptions du personnel de santé**
Blahima KONATE, Abdramane, BERTHE, Hermann BADOLO,
Hermann BAZIE, Isidore TRAORE,
Awa MIEN & Hervé M HIEN..... 556-567
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.37>
- 38. Les figures infantiles de la migration à Bobo-Dioulasso :
acteurs, motifs, trajectoires et facteurs de vulnérabilité**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé & GNESSI Siaka..... 568-585
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.38>
- 39. Les talibés de Baye Niasse et la COMAS :
un narratif autour d'une coopérative paysanne**
Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG..... 586-608
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.39>

Psychologie

- 40. Stratégies éducatives des familles et gestion de la pauvreté sur le
développement cognitif des enfants dans la ville de Man (Côte d'Ivoire)**
Kouakou Mathias AGOSSOU..... 609-627
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.40>
- 41. Impact de la résilience sur la charge virale
des orphelins et enfants vulnérables du VIH**
Kodzo Jude GUEDE & Kaka KALINA 628-642
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.41>

Science de l'éducation

- 42. Comprendre les dysfonctionnements à l'aune des pratiques
de GRH au sein des établissements DORIAN de Yopougon**
Katty MAMBO & Rassidy OYENIRAN..... 643-664
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.42>
- 43. Voyage d'études et renforcement des compétences des enseignants du
supérieur au Burkina Faso : cas de l'université Norbert Zongo (UNZ)**
Joseph BEOGO..... 665-678
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.43>

- 44. Impact de l'Intelligence Artificielle sur les Interactions Étudiantes et optimisation de l'Apprentissage à l'Université de N'Djamena/Tchad**
Nahoundongar MEKONDION, Abraham DAGUE &
Mbaindo DJIMRABEL..... **679-697**
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v8i1.44>



Les prédicatifs non verbaux du marka

Nébremy DAO

Docteur en linguistique descriptive
ANTBA/SIL Burkina (Burkina Faso)
Email : nehemied1@yahoo.fr

Date de soumission : 08-12-2024

Date de publication : 15-01-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>

Résumé

Le présent article porte sur les prédicatifs non verbaux du marka (parlé au Burkina Faso). Le marka est une langue de type mandé du groupe mandingue oriental. Dans cette langue, le système des prédicatifs non verbaux présente des caractéristiques qui les rapprochent des prédicatifs verbaux. Cependant, ils attestent des aptitudes morphosyntaxiques qui leur sont spécifiques. La présente étude se propose de décrire les caractéristiques morphosyntaxiques des prédicatifs non verbaux du marka à travers le parler du village de Bomboïla. Cette contribution est à circonscrire dans le cadre théorique du structuralisme à visée fonctionnaliste. Ce cadre théorique nous permet d'analyser l'articulation entre les formes des unités linguistiques, leurs distributions et leurs fonctions syntaxiques dans la phrase.

Mots clés : Prédicatif non verbal, morphologie, syntaxe, sémantique et marka.

The non-verbal predicatives of Marka

Abstract

This article focuses on the non-verbal predicatives of Marka (spoken in Burkina Faso). Marka is a Mande-type language of the eastern Mandingo group. In this language, the system of non-verbal predicatives has characteristics that bring them closer to verbal predicatives. However, they display morphosyntactic abilities that are specific to them. The aim of this study is to describe the morphosyntactic characteristics of Marka non-verbal predicatives in the Bomboïla village language. This contribution is to be situated within the theoretical framework of structuralism with functionalist aims. This theoretical framework enables us to analyze the articulation between the forms of linguistic units, their distribution and their syntactic functions in the sentence.

Key words: Non-verbal predicative, morphology, syntax, semantics and marka.

Introduction

Le marka est une langue mandingue de l'est du sous-groupe mandé-nord de la famille Niger-Congo selon la classification généalogique des langues africaines effectuée par J. GREENBERG (1966). Le peuple marka du Burkina Faso est localisé dans la partie nord-ouest.

Selon N. Dao (2018) les locuteurs du marka sont estimés à trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000). Dans les travaux de description du marka, on note une absence quant à la description des prédicatifs non verbaux. L'objectif de cet article est de faire une description morphosyntaxique des prédicatifs non verbaux du marka à travers le parler de Bomboïla. Ainsi, quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques des prédicatifs non verbaux du marka ? A cette question principale se rattachent des interrogations subsidiaires : Quelles sont les caractéristiques morphologiques des prédicatifs non verbaux du marka ? Quelles sont les caractéristiques syntaxiques des prédicatifs non verbaux du marka ? Quelles sont les caractéristiques sémantiques des prédicatifs non verbaux du marka ? Telles sont les questions spécifiques qui nous préoccupent dans ce travail. L'hypothèse de cette étude est que les prédicatifs non verbaux du marka ont des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui les identifient.

L'orientation théorique de cette étude est le structuralisme à visée fonctionnaliste. Selon J. Dubois et al. (2002 : 443-444) le structuralisme est une théorie linguistique qui « pose d'abord le principe d'immanence, le linguiste se limitant à l'étude des énoncés réalisés (corpus) et tentant de définir leur structure, l'architecture, l'indépendance des éléments internes. En revanche, tout ce qui touche à l'énonciation [...] est laissé hors de la recherche ». Sans entrer dans le débat sur la diversité des écoles qui se sont intéressé à la question, nous retenons qu'il s'agit pour le structuraliste de définir et de décrire la structure des différents éléments qui composent l'énoncé. Nous entendons par "*fonctionnalisme*", concept fondamentalement lié à celui de structuralisme, le fait pour le linguiste de déterminer « le rôle joué par un élément linguistique (phonème, morphème, mot, syntagme) dans la structure grammaticale de l'énoncé » J. Dubois et al. (2002 : 140). Les travaux de Maurice Houis et de Denis Creissels s'inscrivent dans la perspective du structuralisme fonctionnaliste héritée de A. Martinet et de R. Jakobson. Le fonctionnalisme défend la spécificité de chaque langue tout en prônant les universaux linguistiques au-delà des divergences. La grammaire descriptive, et notamment les plans de description de M. Houis et de Creissels, sert de référence à la description de plusieurs langues négro-africaines. Elle a l'avantage de se baser sur l'observation des faits de langues pour rendre compte du comportement morphosyntaxique des unités linguistiques. Nous appliquons cette

théorie dans la description morphosyntaxique des prédicatifs non verbaux du marka à travers une méthode d'analyse.

1. Méthodologie

Les données empiriques sur lesquelles est basée notre étude ont été recueillies lors d'une enquête de terrain. Pour ce faire, nous avons, au préalable, élaboré un questionnaire grammatical constitué de 150 énoncés en français. Pour élaborer ce questionnaire, nous nous sommes inspiré de L. Bouquiaux et J. M. Thomas (1976, 1987 a et b). Le recueil des données a été effectué lors d'un entretien auprès des locuteurs natifs de la langue vivant dans la commune de Safané. Le choix des informateurs a été conditionné par leur lieu de résidence et par leur maîtrise de la langue. La collecte des données s'est déroulée en quatre grandes étapes, à savoir : la constitution du corpus, l'élaboration du guide d'entretien avec des personnes ressources, le recueil d'informations sur le terme et la transcription des données. Pour l'analyse des données, nous suivons le canevas de description proposé par A. Keita (2012) intitulé *Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales*. Ce plan propose cinq paliers d'analyse : morphologique, syntaxique, sémantique, sémiotique et pragmatique. Ce travail prend en compte les trois premiers paliers : morphologique, syntaxique et sémantique. Ainsi, nous étudions les caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques des prédicatifs non verbaux.

2. Résultats

En marka, on distingue deux types fondamentaux de prédicatifs qui selon la terminologie de Creissels sont désignés « prédicatifs verbaux » et « prédicatifs non verbaux ». D. Creissels, (1983b : 22) souligne la différence essentielle entre les deux types de prédicatifs :

(a) Dans certains schèmes d'énoncés, le morphème prédicatif s'associe à une base lexicale appartenant à une classe déterminée. Le prédicatif contribue ainsi à la formation d'un constituant (au sens de HOUIS), [...]. Un tel constituant mérite ainsi pleinement d'être désigné comme constituant verbal en fonction de prédicat, et un tel morphème prédicatif peut être désigné de manière équivalente comme morphème de conjugaison.

(b) Dans d'autres schèmes d'énoncés, le morphème prédicatif opère, non pas au niveau de la formation d'un constituant, mais directement au niveau de la combinatoire des constituants : là, le morphème prédicatif a comme propriété essentielle de requérir la présence d'un ou plusieurs constituants nominaux pour donner un énoncé assertif complet. Ce type de morphème prédicatif joue au niveau du schème d'énoncé le rôle dévolu dans le cas précédent au constituant verbal tout entier. Il n'est pas l'élément marqueur d'un constituant, il est lui-même l'équivalent syntaxique d'un constituant.

La différence essentielle entre prédicatifs verbaux et prédicatifs non verbaux réside dans le fait que les premiers s'associent à une base lexicale appartenant à une classe déterminée, et

contribuent ainsi à la formation de constituants ; alors que les seconds n'opèrent pas au niveau de la formation des constituants mais opèrent plutôt directement au niveau de la combinaison des constituants. La proposition à prédicat verbal et la proposition à prédicat non verbal diffèrent en ce sens que dans la première la fonction de prédicat est assumée par une unité complexe décomposable en une base lexicale + morphème marqueur ; alors que dans la seconde cette fonction est assurée par le morphème prédicatif qui est une unité simple, et qui par définition relève d'un inventaire limité. B. Coulibaly (1999), emploie plutôt la notion d'énoncif nominal pour désigner les unités qui assument la fonction de prédicat sans être des constituants syntaxiques verbaux. Les prédicatifs non verbaux du marka ont des caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

2.1. Description morphologique des prédicatifs non verbaux

Les prédicatifs non verbaux du marka présentent deux formes : les formes copules et les formes discontinues.

2.1.1. Les formes copules

Les prédicatifs non verbaux à formes copules ne sont pas suffixés aux constituants avec lesquels ils assument la fonction de prédicat. Il s'agit des prédicatifs non verbaux « *yè* » et « *mù* ». Chacun de ces prédicatifs non verbaux est monosyllabique à structure CV. Ils portent un ton bas (B) qui reste intact dans leurs contextes d'occurrence.

2.1.2. Les formes à signifiant discontinu

Les prédicatifs non verbaux du marka qui ont une forme à signifiant discontinu sont les suivants : « *tè...wà* », « *tè wà* », « *mù...yè* », et « *tè...yè wà* ». Chaque élément de la forme discontinue est monosyllabique et porte un ton bas.

Les six prédicatifs non verbaux du marka peuvent être répartis en morphème de l'affirmation et en morphème de la négation. Les morphèmes de l'affirmation sont : « *yè* », « *mù* » et « *mù...yè* ». Les morphèmes de la négation sont « *tè...wà* », « *tè wà* » et « *tè...yè wà* ».

De ce qui précède, au plan morphologique, les prédicatifs non verbaux du marka présentent deux formes : les formes copules et les formes discontinues. Dans le paragraphe qui suit, il est question des caractéristiques syntaxiques des prédicatifs non verbaux.

2.2. Description syntaxique des prédicatifs non verbaux

Les prédicatifs non verbaux ne sont pas associés à une base verbale mais à un ou plusieurs constituants syntaxiques nominaux pleinement constitués. Dans les énoncés qui relèvent de la

prédication non verbale, on ne trouve pas de constituant verbal en fonction de prédicat. La prédication non verbale se rapporte donc à une construction dans laquelle la fonction prédicative est assumée par un constituant dans lequel il n'y a pas de forme identifiable à un lexème verbal. Les prédicatifs non verbaux sont des morphèmes qui confèrent à un constituant nominal la fonction de prédicat, comme le ferait les prédicatifs verbaux, mais sans faire partie du paradigme de ces derniers. Les prédicatifs non verbaux n'opèrent pas au niveau de la formation des constituants mais plutôt directement au niveau de la combinaison des constituants. La caractéristique syntaxique des prédicatifs non verbaux est tributaire de leur distribution dans la prédication non verbale. Ils peuvent être subdivisés en trois catégories selon leur distribution au sein de la prédication non verbale :

-La première catégorie apparaît antéposée au constituant nominal avec lequel elle forme le prédicat dans une structure « *prédicat non verbal* + *constituant nominal* ».

-La deuxième catégorie comprend le prédicatif non verbal qui est postposé au constituant nominal avec lequel il forme le prédicat dans une structure « *constituant nominal* + *prédicatif non verbal* ».

-La troisième catégorie encadre le constituant nominal avec lequel elle forme le prédicat dans une structure « *prédicatif non verbal 1* + *constituant nominal* + *prédicatif non verbal 2* ».

✓ **Prédicatif non verbal antéposé**

Le prédicatif non verbal antéposé au constituant nominal pour former un prédicat est « *yè* ». Le schème de la prédication non verbale où « *yè* », se présente comme suit :

$\frac{N}{S} \quad + \quad \frac{yè - N}{P}$
--

✓ **Prédicatifs non verbaux postposés**

Les prédicatifs non verbaux postposés aux constituants nominaux avec lesquels ils forment des prédicats sont : « *mù* » et « *tè wà* ».

Dans la prédication non verbale, lorsque le prédicatif non verbal est l'un de ces morphèmes, le schème de la prédication est le suivant :

$\frac{N \quad - \quad pnv}{P}$

✓ Constituant nominal encadré

Dans la prédication non verbale, les morphèmes discontinus qui encadrent le constituant nominal avec lequel ils forment le prédicat sont les suivants : « *tè...wà* », « *mù...yè* » et « *tè...yè wà* ».

Le prédicatif non verbal « *tè...wà* »

Le schème de prédication non verbale se présente comme suit avec le prédicatif « *tè...wà* » :

$\frac{N}{S}$	$\frac{t\grave{e} \ N \ w\grave{a}}{P}$
---------------	---

Le prédicatif non verbal « *mù...yè* »

Lorsque le prédicatif non verbal « *mù...yè* » est employé dans une phrase, celle-ci présente le schème de prédication ci-après :

$\frac{N}{S}$	+	$\frac{m\grave{u} \ N \ y\grave{e}}{P}$
---------------	---	---

Le prédicatif non verbal « *tè...yè wà* »

Lorsque le prédicatif non verbal « *tè...yè wà* » est employé dans une construction non verbale, elle présente le schème de prédication ci-après :

$\frac{N}{S}$	+	$\frac{t\grave{e} \ N \ y\grave{e} \ w\grave{a}}{P}$
---------------	---	--

Sur le plan syntaxique, les prédicatifs non verbaux du marka se distinguent par leurs distributions par rapport au constituant nominal avec lequel ils forment le prédicat. En fonction de la position, les prédicatifs non verbaux sont de trois catégories. La première catégorie apparaît antéposée au constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. La deuxième catégorie comprend le prédicatif non verbal qui est postposé au constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. La troisième catégorie encadre le constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. Les caractéristiques morphologiques et syntaxiques étant décrites, qu'en est-il de leurs aptitudes sémantiques ?

2.3. Description sémantique des prédicatifs non verbaux

Les prédicatifs non verbaux du marka contribuent à l'expression des valeurs. C'est ainsi qu'on distingue :

- les prédicatifs non verbaux à valeur situative
- les prédicatifs non verbaux à valeur d'identification
- les prédicatifs non verbaux à valeur équative

2.3.1. Les prédicatifs non verbaux à valeur situative

D. Creissels (1979 : 68) définit la prédication de situation comme étant une « structure de prédication dans laquelle le prédicat représente une situation (spatiale, temporelle ou notionnelle) dans laquelle se trouve engager une base. » En marka, la prédication à valeur situative consiste à localiser le référent d'une entité dans un lieu, dans le temps ou par rapport à une notion. Dans une telle construction, le constituant nominal qui représente le lieu, le temps ou la notion forme le prédicat en s'associant au prédicatif non verbal à valeur situative. Le constituant nominal qui renvoie au référent de l'entité que l'on situe est le sujet de la phrase. Les marques caractéristiques de la prédication non verbale à valeur situative sont à l'affirmatif yè et au négatif tè...wà associées à un constituant nominal. En marka, la prédication de situation connaît divers emplois qui seront passés en revue.

✓ Localisation d'un être ou d'un objet concret relativement à une situation de type spatial

Dans cet emploi, la prédication non verbale situe un être ou un objet par rapport à un lieu. Dans une telle structure, l'entité située dans l'espace est représentée par le constituant nominal assumant le rôle de sujet alors que le constituant nominal qui réfère à la notion d'espace forme le prédicat en s'associant au prédicatif non verbal à valeur situative.

Exemples 1 :

Affirmatif	vúúú <u>yè</u> sìbòó kòò	« La case est sous le karité »
	//case-DEF/SIT/karité-DEF/POST//	
	mísúú <u>yè</u> gùén só	« Les bœufs se trouvent dans l'enclos »
	//bœuf-DEF-PL/SIT/enclos-DEF/POST//	
	ń sòò <u>yè</u> flòó dáá	« Ma maison est au bord du chemin »
	//moi/maison-DEF/SIT/chemin-DEF/POST//	
Négatif	vúúú <u>tè</u> sìbòó kòò <u>wà</u>	« La case n'est pas sous le karité »
	//case-DEF/NEG/karité-DEF/POST/NEG/	

mísũ tẽ gũn sò wà « Les bœufs ne se trouvent pas dans l'enclos »

//bœuf-DEF-PL/NEG/enclos-DEF/POST/NEG//

ñ sòò tẽ flóó dáá wà « Ma maison n'est pas au bord du chemin »

//moi/maison-DEF/NEG/chemin/POST/NEG//

✓ Pour l'expression d'un état affectant un individu.

La valeur situative peut exprimer un état affectant un individu. Dans ce cas, elle situe la présence du référent d'un constituant nominal par rapport à un état affectant un individu.

Exemples 2 :

Affirmatif

nèè yè á rà « Il a froid »

//froid/SIT/il/POST//

sòòn yè ñ nà « J'ai sommeil »

//dormir/SIT/je/POST//

Négatif

nèè tẽ á rà wà « Il n'a pas froid »

//froid/NEG/il/POST/NEG//

sòòn tẽ ñ nà wà « Je n'ai pas sommeil »

//dormir/NEG/je/POST/NEG//

✓ Pour exprimer une relation de type possessif

La valeur situative peut être conçue comme une relation de possession. Dans cette construction, le référent du constituant nominal qui entre dans la formation du prédicat est présenté comme étant une possession de celui du constituant nominal assumant le rôle de sujet.

Exemples 3 :

Affirmatif

bá yè á bè « Il a une chèvre »

//chèvre/SIT/il/POST//

pámúú yè cíéé bè « L'homme a une épée »

//épée/SIT/homme-DEF/POST//

Négatif

bá tẽ á bè wà « Il n'a pas de chèvre »

//chèvre/NEG/il/POST/NEG//

pámúú tẽ cí'éé bè wà « L'homme n'a pas d'épée »

//épée/NEG/homme-DEF/POST/NEG//

✓ Permet d'exprimer un trait de caractère

La valeur situative peut exprimer un trait de caractère d'un individu. Dans cette construction, le référent du constituant nominal qui entre dans la formation du prédicat est présenté comme étant un trait de caractère de celui du constituant nominal assumant le rôle de sujet.

Exemples 4 :

Affirmatif	páán yè á rà //force/SIT/il/POST// són yè á rà //défaut/SIT/il/POST//	« Il est fort » « Il a un défaut »
Négatif	páán tè á rà wà //force/NEG/il/POST/NEG// són tè á rà wà //défaut/NEG/il/POST/NEG//	« Il n'a pas de force » « Il n'a pas de défaut »

2.3.2. Les prédicatifs non verbaux à valeur d'identification

D. Creissels (1979 : 68) définit la prédication non verbale à valeur d'identification comme une « structure de prédication dans laquelle le prédicat constitue une définition se rapportant à une base que cette définition identifie [...] »

Les marques caractéristiques de l'énoncé à prédication d'identification en marka sont à l'affirmatif *mù* qui a pour correspondant négatif *tè...wà*.

Exemples 5 :

Affirmatif	dèé mù //enfant-DEF/IDEN// sá mù //serpent/IDEN//	« C'est l'enfant » « C'est un serpent »
Négatif	dèé tè wà //enfant-DEF/NEG/NEG// sá tè wà //serpent/NEG/NEG//	« Ce n'est pas l'enfant » « Ce n'est pas un serpent »

2.3.3. Les prédicatifs non verbaux à valeur équative

Selon D. Creissels (1980 : 42), la prédication non verbale à valeur équative se moule dans « un schème à deux termes nominaux reliés par un prédicatif [...] ». La prédication non verbale à valeur équative pose comme équivalentes deux désignations ou descriptions possibles d'une même entité (animé ou inanimé). En marka, la marque du prédicatif non verbal à valeur équative est *mù... yè*, avec sa correspondante négative *tè...wà*.

Exemples 6 :

Affirmatif pèè *mù* sòvièn *yè* « L'âne est un animal domestique »

//âne/EQ/domestique/EQ//

bànà *mù* mó zú *yè* « La maladie est l'ennemie de l'homme »

//maladie/EQ/personne/ennemi/EQ//

Négatif pèè *tè* kúnfìò *yè wà* « L'âne n'est pas un animal sauvage »

//âne/NEG/brousse/viande/EQ/NEG//

bànà *tè* mó zú *yè wà* «La maladie n'est pas l'ennemie de l'homme »

//maladie/NEG/personne/ennemi/EQ/NEG//

3. Discussion

Les prédicatifs non verbaux sont aussi appelés prédicatifs nominaux par M. Houis (1967) ou encore énoncifs nominaux par B. Coulibaly (1999).

Dans son approche B. Coulibaly (1999 : 96) définit l'énoncif comme étant « une unité grammaticale qui, dans l'énoncé, occupe le centre de la structure syntaxique ». Il distingue deux catégories d'énoncifs : les énoncifs verbaux et les énoncifs non verbaux. Ils sont tous définis à partir de leurs aptitudes combinatoires, morphologiques fonctionnelles et à partir du type d'inventaire auquel ils appartiennent (limité, illimité, ouvert, etc.). Les premiers types d'énoncifs se combinent avec des modalités, se prêtent à un processus de dérivation, assument la fonction de prédicat et appartiennent à un type d'inventaire. Quant aux seconds types, ils n'ont aucune des propriétés formelles des premiers, sinon le fait que leur inventaire est limité. On note toutefois que dans l'approche de cet auteur, le niveau sémantique des morphèmes ici inventoriés n'est pas pris en compte.

Selon D. Creissels (1979 : 84), le terme prédicatif désigne « [...] toute marque signalant explicitement le constituant qu'elle affecte comme étant en fonction de prédicat et précisant une modalité attachée à la fonction prédicative ». Il distingue deux types de prédicatifs, verbaux et nominaux. Il précise que, les prédicatifs verbaux s'intègrent à des constituants verbaux, spécialisés en fonction prédicative tandis que « Les prédicatifs nominaux s'adjoignent à des constituants présentant déjà les marqueurs nominaux qui les rendent aptes à assumer les fonctions non prédicatives », D. Creissels (1979 : 85). En d'autres termes, les prédicatifs verbaux sont, comme le signale M. Houis (1967 : XVII), des morphèmes marqueurs de verbes. Ils permettent à des bases verbales d'accéder au rang de constituant syntaxique. Ce faisant, les prédicatifs nominaux ne permettent pas à des bases (nominales) d'accéder au statut de constituant mais se surajoutent à des constituants nominaux pour leur conférer la fonction de prédicat. Ce qui montre que les prédicatifs verbaux et nominaux peuvent être traités comme s'attachant à des unités de même rang d'un point de vue morphosyntaxique. Ce qui peut conduire à des erreurs d'analyse ou à des confusions. C'est pourquoi D. Creissels (1979), qui explicite ces termes, emploie en lieu et place du terme de prédicatif nominal celui de prédicatif non verbal avec le même contenu sémantique.

Conclusion

Les prédicatifs non verbaux du marka sont des morphèmes asyntaxiques. L'objectif de ce travail était de décrire leurs caractéristiques morphosyntaxiques. La description s'est faite sur trois plans : morphologique, syntaxique et sémantique. Au plan morphologique, les prédicatifs non verbaux du marka présentent deux formes : les formes copules et les formes discontinues. Sur le plan syntaxique, ils se distinguent par leurs distributions par rapport au constituant nominal avec lequel ils forment le prédicat. Les prédicatifs non verbaux sont ainsi de trois catégories. La première catégorie apparaît antéposée au constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. La deuxième catégorie comprend le prédicatif non verbal qui est postposé au constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. La troisième catégorie encadre le constituant nominal avec lequel il forme le prédicat. Au niveau sémantique, les prédicatifs non verbaux du marka expriment la valeur situative, la valeur d'identification et la valeur équative.

De ces éléments d'identité, on peut estimer que les prédicatifs non verbaux du marka ont un fonctionnement (morphologique, syntaxique et sémantique) différencié. De ce point de vue, l'hypothèse de cette étude est confirmée. Par la même occasion, l'objectif de ce travail qui était de rendre compte du fonctionnement morphosyntaxique des prédicatifs non verbaux du marka



est atteint. Toutefois, on pourrait élargir la description aux plans sémiotique et pragmatique pour mieux comprendre leur fonctionnement en marka.

Références bibliographiques

BOUQUIAUX Luc et THOMAS Jacqueline Mauricette Christiane, 1976, *Enquête et description des langues à tradition orale I : l'enquête de terrain et l'analyse grammaticale*, Paris, SELAF, 258 p.

BOUQUIAUX Luc et THOMAS, Jacqueline Mauricette Christiane, 1987a, *Enquête et description des langues à tradition orale II : approche linguistique (questionnaires grammaticaux et phrases)*, Paris, SELAF, 566 p.

BOUQUIAUX Luc et THOMAS Jacqueline Mauricette Christiane, 1987b, *Enquête et description des langues à tradition orale III : approche thématique (questionnaire technique et guides thématiques)*, Paris, SELAF, 950 p.

COULIBALY Bakary, 1984, *Le jula véhiculaire de Haute-Volta : phonologie, morphologie, syntaxe et règles de transcription orthographique*, Thèse de doctorat d'Etat, Paris, Université René Descartes, III vol., 1 008 p.

COULIBALY Bakary, 1999, « De la catégorie du verbe à celle de l'énoncif : Essai de terminologie Linguistique », *Travaux des enseignants du Département de Linguistique*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, 106 p.

CREISSELS Denis, 1979, *Unités et catégories grammaticales : Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble, ELLUG, 209 p.

CREISSELS Denis, 1983, *Eléments de grammaire de la langue Mandinka*, Grenoble, ELLUG, 223 p.

CREISSELS Denis, 1980, *Introduction à l'étude dialectologique des parlers manding*, Grenoble, ELLUG, 56 p.

DAO Nébremy, 2018, *Morphèmes syntaxiques et asyntaxiques du marka (parler de Pompoi)*, Mémoire de master au département de linguistique, Ouagadougou, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, 302p.



DUBOIS Jean et al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514p.

HOUIS Maurice, 1974, « La description des langues négro-africaines : 1. La description d'une langue », *Afrique et langage*, n°1, p.12-20.

HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », *Afrique et Langage* n°7, p.5-65.

KEITA Alou, 2012, « Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle de pronoms personnels des langues nationales », *National Development Through Language Education*, Ghana, Presse Universitaire du Ghana, p.186-199.